

Décision

Générale

colonial

Décision n° 619 25/06/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 juin 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés au point de vue solde et ancienneté pour compter du 1er juillet 1951, les agents auxiliaires dont les noms suivent : 1° Plantons Abdillahi Roble, Cabinet, au 7e échelon; Mohamed Obsie, Enseignement, 6e éch.; Osman Hassan Hergueva, Contr. directes, R.S.M. cons. 7 m. 26 j., 3e échelon. 2° Commis administratifs Mansour Nasser, Port, 18e échelon; Mohamed Douale, Sûreté, R.S.M. cons. 10 m. 14 j., 14e échelon; Ibrahim Mohamed, Tadjoura, 14e éch.; Ahmed Dahan, P.T.T., 12e échelon; Mohamed Warsama, P.T.T., 12e échelon; Mohamed Ahmed Saleh, Finances, 12e échelon; 3° Ouvriers de maîtrise et agents techniques Daher Moussa, Sûreté, 15e échelon; Ahmed Liban, Tadjoura, 14e échelon; Mohamed Abdillahi, Imprim., 12e éch.; Abdillahi Ali, Cercle, 12e échelon; Ali Mohamed, P.T.T., 12e échelon; Hassan Ali Yahia, T.P. 11e échelon; Roble Abade, P.T.T. R.S.M. cans. 1 a. 6 m., 7e échelon; Osman Yonis Egue, Port, 6e échelon; 4° Chauffeurs Ani Dirieh, Secrétariat Génér., 11e éch.. 5° Agents actifs Abdou Moussa, Sûreté, R.S.M. cons. 4 a. 6 m., 9e échelon; Farah Beder, Sûreté, R.S.M. cons. 7 m. 15 j., 8e échelon; Hanfare Maeke, Sûreté, R.S.M. cons. 16 à 3 m., 7e échelon; Abdallah Ali, Sûreté, 7e échelon; Meidel Biieh, Sûreté, 7e échelon. 6° Infirmiers Saleh ben Saleh, 11e échelon; Mohamed Defallah, 8e échelon; Mohamed Hassan, 8e échelon; Mohamed Ismaël, 7e échelon; Mariam Ali, 7e échelon; Hamed Belle, 7e échelon; Nour Abdillahi, 7e échelon.